

SOCIETE des AMIS de SAINT-SYLVESTRE

et de l'ABBAYE de GRANDMONT

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE

tenue le 30 AOUT 1975

Le Samedi 30 AOUT 1975, à 17 h.30, dans la Salle du Conseil de la Mairie de SAINT-SYLVESTRE, s'est réunie en ASSEMBLEE GENERALE, sur convocation de son Président, La Société des AMIS de SAINT-SYLVESTRE et de l'ABBAYE de GRANDMONT.

Etaient présents :

- M^{rs}. MOUGNAUD, Président

ROYER, Trésorier

BOUCHERON, Trésorier Adjoint

de la GUERONNIERE, Archiviste

Membres du Conseil d'Administration sortant

Assistaient en outre à la réunion :

- Mr. BARIANT - Mme BENSADOUN - Mr. et Mme CAMPAGNE et leur Fils -

Mme CLETON - Mr. COUTURIER - Mr. DANGREZAT - Mr. et Mme HAUSER - Mr et Mme A.LANTHONIE

Mme LEFORT - Mme MACHERET - Mme MOREAU, Secrétaire de Mairie - Mme Marie MOUGNAUD -

Mr. et Mme Christian PENICAUD - Mr. Ph. PENICAUD - M^r. PEYTAVIE, Maire de

SAINT-SYLVESTRE - Mme P. ROBIN - Mme SARCIA - Mr. TOURNAUD.

S'étaient excusés :

- Mr. CADOUX - Mr. CASSE - Mr. Le Curé d'AMBAZAC - Mr. DECANTER - Mr. DECROSSAS

Mr. GABIRON - Maître LACAN - Mr. LEBRUN - Melle MAZAUDON - Le Père MOREAU -

Mr. NIVET - Maître PAROT - Mme PORTAULT - Mme TOULOUSE -

En ouvrant la séance, le Président MOUGNAUD rend hommage à la mémoire de Mr. MACHERET et de Melle JEANNE GIRARD qui ont tant fait pour les AMIS de SAINT-SYLVESTRE et transmet à Mme MACHERET et à la famille de Melle JEANNE les sentiments de sympathie attristée de tous les membres de notre Association.

En l'absence de secrétaire titulaire il demande à Mr. HAUSER, qui accepte, de tenir le rôle de Secrétaire de séance.

Il indique ensuite que le but essentiel de la présente Assemblée Générale est le renouvellement du Conseil d'Administration qui, aux termes de nos Statuts (art.4) doit être effectué tous les cinq ans.

Mr. MOUGNAUD précise immédiatement que, comme il l'a déjà fait savoir, il désirerait vivement être déchargé de son poste de PRÉSIDENT, cette fonction

devant pouvoir être tenue plus efficacement par une personne résidant en permanence dans la région, alors que lui-même n'y séjourne qu'environ 1 mois par an.

Cette déclaration soulève un tollé de l'assistance. Devant l'insistance d'une partie de participants, celle de Mr. PEYTAVIE en particulier, Mr. MOUGNAUD revient finalement sur sa décision et accepte de présider le nouveau Conseil.

Par ailleurs, Mr. PAROT avait fait savoir qu'en raison de ses graves ennuis de santé, il ne désirait pas que son mandat de Vice-Président soit renouvelé. De son côté, Mr. GABIRON, par lettre lue en séance, faisait part de son désir d'être remplacé dans ses fonctions de Secrétaire-Adjoint: en résidence à LIMOGES et sans attaches familiales dans la région de SAINT-SYLVESTRE, il n'avait accepté de siéger au précédent Conseil qu'en raison des liens particuliers qui l'attachaient à Melle JEANNE.

Après un large débat où de nombreuses propositions sont avancées, les membres suivants sont finalement élus ou réélus par acclamation :

- Mr. André MOUGNAUD, Président
- Mr. de la GUERONNIERE, Vice-Président
- Mr. André LANTHONIE, Vice-Président
- Mme Paul ROBIN, Secrétaire
- Mr. Philippe PENICAUD, Secrétaire-Adjoint
- Mr. ROYER, Trésorier
- Mr. BOUCHERON, Trésorier-Adjoint
- Mr. HAUSER, Archiviste

Le Bureau étant ainsi constitué, les questions suivantes font l'objet d'un échange de vue :

- Classement du site de GRANDMONT - Mr. PEYTAVIE précise qu'aucune décision n'a encore été notifiée au sujet du dossier présenté. D'après une information recueillie par un participant auprès de Mr. LEJEUNE, cette décision serait imminente. Le Conseil prendra les contacts utiles pour voir où en est cette affaire.

- sur demande d'un participant, nouveau membre, le Secrétaire de séance donne lecture d'un extrait de l'article I des statuts qui définit le but de notre Société :

" L'Association dite Société des AMIS de SAINT-SYLVESTRE et de l'ABBAYE de GRANDMONT a pour but de veiller sur les richesses artistiques" objets classés ou autres " de SAINT-SYLVESTRE; faire connaître la prestigieuse histoire de l'ABBAYE de GRANDMONT fondée en 1076 ; de rechercher des vestiges, faire des fouilles; recueillir des documents la concernant, pour satisfaire le touriste et l'archéologue tout ébahis de trouver un désert là où ils croyaient

voir des ruines imposantes. Elle entend collaborer avec les représentants de la commune et leur apporter son appui moral et financier".

- Sur proposition de Mme ROBIN, Mr. A. LANTHONIE prendra contact, à PARIS, avec Mr. Yvon CLOULAS (qui occupe de hautes fonctions aux Archives Nationales) au sujet des ruines de GRANDMONT.

- Le Conseil demande à Mr. PEYTAVIE et à Mr. BARIANT, qui acceptent, d'examiner en commun, sur place, ce qui pourrait être fait pour rassembler quelques vestiges de l'ABBAYE et constituer une petite "exposition" permanente, excluant les complications d'un local gardienné mais prévoyant néanmoins des dispositions contre le vol.

De son côté, Mr. CAMPAGNE, se propose d'étudier s'il serait possible de faire une représentation sous forme d'un plan et qui, exposé sur place (dans un panneau vitré par exemple) permettrait aux visiteurs de se faire une idée de l'importance de ce que fut l'ABBAYE et de son implantation dans le site de GRANDMONT.

L'Assemblée se félicite vivement de cette initiative et en remercie Mr. CAMPAGNE.

- L'Eglise de ST SYLVESTRE abrite, outre le buste de ST ETIENNE déposé dans une armoire forte de sécurité, divers objets de valeur qu'il conviendrait de mettre à l'abri du vol tout en permettant aux visiteurs de les admirer. Le Conseil prendra contact avec les Beaux-Arts pour voir ce qui pourrait être fait dans ce domaine.

Le Conseil se rapprochera également de Mr. DECANTER qui aurait déjà étudié un dispositif de présentoir automatisé du buste de ST ETIENNE.

- Répondant à une question posée, Mr. PEYTAVIE indique qu'il est bien prévu que la pierre d'autel, qui appartenait en propre à Melle JEANNE et qu'utilisaient les OBLATS à BARLETTE, serait transférée dans la chapelle de GRANDMONT.

Sur proposition d'un participant, le Conseil est bien d'accord pour intervenir auprès des P.T.T. en vue d'obtenir le déplacement de la boîte aux lettres fixée sur la façade de la Chapelle de GRANDMONT.

- Mr. A. LANTHONIE fait remarquer qu'en 1976 la procession du buste de ST ETIENNE à GRANDMONT en sera à son 9ème centenaire. Un avis sera à passer dans la presse en temps voulu pour donner à la cérémonie un éclat particulier à l'occasion de cet anniversaire.

- Sur proposition de plusieurs participants, il est retenu de faire procéder à quelques aménagements de la tombe de Melle JEANNE. Mr. BARIANT accepte de s'en occuper et prendra contact à ce sujet avec la famille NIVET.

- Lecture est donnée par le Secrétaire de séance de lettres reçues de Mr. CADOUX et du Père MOREAU. La première pose un certain nombre de questions; Mr. A. LANTHONIE se chargera d'y répondre.

- Le Conseil fera donner un avis aux P.T.T. de ST SYLVESTRE pour que le courrier adressé à la Société soit dirigé sur Mr. BARIANT, à GRANDMONT, qui se chargera de le faire suivre.

- Le trésorier indique que nous disposons actuellement de la somme de 8.157 Frs,02. Le Conseil demande à Mr. ROYER de s'assurer auprès des P.T.T. que l'enregistrement des signatures donnant procuration à notre C.C.P. à certains membres du Conseil est bien effectué.

- Après discussion, il est décidé de maintenir les cotisations aux taux actuels :

- 10 Frs par an pour les membres titulaires
- 100 Frs " " " " " bienfaiteurs.

Les membres de la Société qui n'ont pas encore fait le nécessaire sont invités à verser leur cotisation de préférence par virement postal au compte libellé comme suit :

" LES AMIS de SAINT-SYLVESTRE et de l'ABBAYE de GRANDMONT
C.C.P. - LIMOGES 1230-31 F.

Le PRESIDENT

LE SECRETAIRE de SEANCE :

A. MOUGNAUD

M. HAUSER